

La formation STAFF a le double- objectif de sécurisation et d'optimisation des événements existants encadrés par les clubs randonnées. Elle concerne essentiellement l'encadrement des randonnées et non leur organisation et répond à une demande des clubs.

Elle s'adresse aux staffeurs qui découvrent l'encadrement des évènements.

- ✓ Elle se déroule sur une journée, renouvelable dans la saison, consécutives ou non
- ✓ Elle est dispensée par des formateurs diplômés d'Etat Roller Randonnée
- ✓ Elle est prise en charge totalement par la Commission Randonnée
- ✓ Non diplômante, elle s'adresse à des pratiquants de 16 ans révolus, investis dans leur club et désirant apprendre les techniques d'encadrement randonnée
- ✓ A la suite de la formation il sera délivré une attestation de présence

Logistique :

Lieu : une salle de cours et un gymnase, (ou un lieu de pratique extérieur protégé) et la possibilité d'effectuer un parcours de randonnée.

Matériel : kit pédagogique standard, (si possible rétroprojecteur, chasubles rétro réfléchissantes, talkies walkies)

Nombre de personne : minimum : 12 ; maximum : 25

Horaires : de 9h à 18h

Inscription :

Les Clubs désireux de mettre en place une formation STAFF feront une demande auprès de leur CDRS ou Ligue concerné qui transmettra auprès de Christine PRADERE, Conseiller Technique Fédéral en charge de la Randonnée, la date envisagée de la formation.

05 56 33 65 38 ou christine.pradere@ffroller.fr



PARTENAIRE OFFICIEL

La Ligue ou le CDRS ou encore le Club se chargera de mettre à disposition des stagiaires le gymnase et la salle de cours.

Programme prévisionnel

Le programme s'adapte en fonction des exigences et contraintes locales et le niveau des pratiquants

9h00	<p>Accueil et présentations Le rôle de la Commission Randonnée Présentation de la formation</p>
9h30 <i>Salle - Théorie</i>	<p>Dans quel cadre sont organisées les randonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Statut juridique du patineur ○ Contexte juridique et autorisations administratives qui permettent de s'affranchir des règles générales d'organisation <p>Le rôle du staffeur dans cette organisation Ses droits et devoirs Son cadre d'évolution La responsabilité de l'organisateur et du staffeur vis-à-vis des participants et des autres usagers de la route L'assurance</p>
10h45	Pause
11h00 <i>Salle - Théorie</i>	<p>Les différents types de randonnée Le fonctionnement d'une randonnée</p> <p>Les différents postes : rôles et positionnement, les comportements et la communication. La coordination Les intervenants « extérieurs » : Police, Secours, voiture balais...</p>
12h30/14h	Pause
14h/18h00 <i>Gymnase ou mise en application en extérieur. Pratique/théorie</i>	<p>Exercices de mise en situation</p> <p>La communication L'assistance aux randonneurs. La gestion des situations d'urgence La mise en place d'une équipe d'encadrement</p> <p>Questions diverses</p>



Fédération Française

FFRoller
Sports®

--	--